

# Le HCAAM se penche sur la médecine spécialisée



**Sous le titre « organiser la médecine spécialisée et le second recours : une pièce essentielle de la transformation de notre système de santé », le Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM) a récemment publié un avis qui fait suite à un premier sur le sujet du 22 juin 2017.**

La lecture est réservée à nos abonnés.

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

Se connecter

- Mot de passe oublié ?